



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-125964>

Département(s) de publication : **13, 75**

Annonce n° **24-125964**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Etablissement Français du Sang

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Fournitures de réactifs d'immuno- hématologie érythrocytaire utilisables en méthode manuelle sur tubes ou plaques et autres solutions pour les laboratoires de l'EFS (dom compris).

Description : Fournitures de réactifs d'immuno- hématologie érythrocytaire utilisables en méthode manuelle sur tubes ou plaques et autres solutions pour les laboratoires de l'EFS (dom compris).

Identifiant de la procédure : 2bd576f1-c02a-4888-bb91-6e5d7348cd8f

Avis précédent : 779186-2023

Identifiant interne : 2023EFS667

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696100 Réactifs de groupage sanguin

2.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires : Pour tous les laboratoires suivants de l'EFS (DOM compris) : Laboratoires d'immuno-hématologie érythrocytaire, Unités de production des réactifs (UPR), Laboratoire de préparation des PSL.

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 2,000,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Lots déclarés sans suite en raison de leur infructuosité : - Lots 6B / 11B / 13B / 15B / 17B / 19B : Selon l'article 1.10.3.2 du Règlement de la Consultation, « dans l'hypothèse où un candidat propose la même fourniture pour les réalisations 1 et 2 il ne pourra être retenu que sur l'une des deux réalisations afin que l'EFS bénéficie d'une seconde source d'approvisionnement différente. La priorité dans les choix des réactifs étant donnée à des réactifs Monoclonaux IgM salins, la réalisation 1 sera retenue en priorité ». - Lots 8A / 23A : Les offres ont été jugées irrégulières et non régularisables en raison du non-respect des exigences techniques imposées sur ces lots. En effet, le Règlement de la Consultation imposait la présentation d'un réactif monoclonal IgM en agglutination directe. - Lots 21 / 22 / 30 : Aucune offre reçue.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Analyse ABO sur plaque

Description : Réactifs Anti-A plaque, Anti-B plaque, Anti-AB plaque

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696100 Réactifs de groupage sanguin

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter du 01/11/2024 ou à sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée ferme de 24 mois. A l'issue de la première période de 24 mois, le marché public est reconductible expressément 1 fois pour une nouvelle période de 24 mois, selon les dispositions du CCAP.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-4 du code de la commande publique

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 157,330 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accord cadre à bons de commande, mono-attributaire, conclu sans minimum et avec un maximum en quantité par période de 24 mois fixé par référence.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix unitaire hors taxe de la fourniture au ml - 70% de la note finale Les prix sont analysés sur la base du montant HT total simulé du lot concerné (calculé à partir des quantités estimées définies dans les pièces du marché). Le calcul suivant sera établi : Le maximum de points soit 70 points sera attribué au moins disant. Pour les autres, le calcul suivant s'appliquera : Note du candidat = 70 x (offre moins disante / offre du candidat noté), arrondie au dixième de point.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 70

Critère :

Type : Qualité

Description : Sous-critère 1 (10pts) : Analyse fiche technique / notice d'utilisation, Sous-critère 2 (20pts) : Analyse sur évaluation ou sur utilisation en routine dans le laboratoire

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - Un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du Tribunal administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord cadre, conformément aux dispositions des articles L. 551-1 à -12 du code de justice administrative. - Un référé contractuel dans les 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du Code de justice administrative). - Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. - Un recours pour excès de pouvoir et/ou indemnitaire à l'encontre des décisions faisant grief, dans le délai de deux mois à compter de leur publication ou notification. A titre accessoire à un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du code de justice administrative.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Analyse groupe phéno (Réalisation 1)

Description : Réactifs Anti-A, Anti-B, Anti-AB, Anti-RH1, Anti-RH2, Anti-RH3, Anti-RH4, Anti-RH5, Anti-KEL1, Témoin

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696100 Réactifs de groupage sanguin

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter du 01/11/2024 ou à sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée ferme de 24 mois. A l'issue de la première période de 24 mois, le marché public est reconductible expressément 1 fois pour une nouvelle période de 24 mois, selon les dispositions du CCAP.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-4 du code de la commande publique.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 124,448 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accord cadre à bons de commande, mono-attributaire, conclu sans minimum et avec un maximum en quantité par période de 24 mois fixé par référence.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :**Type :** Prix

Description : Le prix unitaire hors taxe de la fourniture au ml - 50% de la note finale Les prix sont analysés sur la base du montant HT total simulé du lot concerné (calculé à partir des quantités estimées définies dans les pièces du marché). Le calcul suivant sera établi : Le maximum de points soit 50 points sera attribué au moins disant. Pour les autres, le calcul suivant s'appliquera : Note du candidat = 50 x (offre moins disante / offre du candidat noté), arrondie au dixième de point.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :**Type :** Qualité

Description : Sous-critère 1 (10pts) : Analyse de la fiche technique / notice d'utilisation, Sous-critère 2 (40pts) : Analyse sur évaluation ou sur utilisation en routine dans le laboratoire.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - Un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du Tribunal administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord cadre, conformément aux dispositions des articles L. 551-1 à -12 du code de justice administrative. - Un référé contractuel dans les 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du Code de justice administrative). - Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. - Un recours pour excès de pouvoir et/ou indemnitaire à l'encontre des décisions faisant grief, dans le délai de deux mois à compter de leur publication ou notification. A titre accessoire à un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du code de justice administrative.

5.1.15 Techniques**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Montreuil**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Etablissement Français du Sang**Organisation qui signe le marché :** Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Analyse groupe phéno (Réalisation 2)

Description : Réactifs Anti-A, Anti-B, Anti-AB, Anti-RH1, Anti-RH2, Anti-RH3, Anti-RH4, Anti-RH5, Anti-KEL1, Témoin

Identifiant interne : 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696100 Réactifs de groupage sanguin

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter du 01/11/2024 ou à sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée ferme de 24 mois. A l'issue de la première période de 24 mois, le marché public est reconductible expressément 1 fois pour une nouvelle période de 24 mois, selon les dispositions du CCAP.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-4 du code de la commande publique.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 296,296 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accord cadre à bons de commande, mono-attributaire, conclu sans minimum et avec un maximum en quantité par période de 24 mois fixé par référence

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix unitaire hors taxe de la fourniture au ml - 50% de la note finale Les prix sont analysés sur la base du montant HT total simulé du lot concerné (calculé à partir des quantités estimées définies dans les pièces du marché). Le calcul suivant sera établi : Le maximum de points soit 50 points sera attribué au moins disant. Pour les autres, le calcul suivant s'appliquera : Note du candidat = 50 x (offre moins disante / offre du candidat noté), arrondie au dixième de point.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Sous-critère 1 (10pts) : Analyse de la fiche technique / notice d'utilisation, Sous-critère 2 (40pts) : Analyse sur évaluation ou sur utilisation en routine dans le laboratoire.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - Un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du Tribunal Administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord cadre, conformément aux dispositions des articles L. 551-1 à -12 du code de justice administrative. - Un référé contractuel dans les 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du Code de justice administrative). - Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. - Un recours pour excès de pouvoir et/ou indemnitaire à l'encontre des décisions faisant grief, dans le délai de deux mois à compter de leur publication ou notification. A titre accessoire à un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du code de justice administrative.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Analyse A1/H (Réalisation 1)

Description : Réactifs Anti-A1, Anti-H

Identifiant interne : 4

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696100 Réactifs de groupage sanguin

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter du 01/11/2024 ou à sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée ferme de 24 mois. A l'issue de la première période de 24 mois, le marché public est reconductible expressément 1 fois pour une nouvelle période de 24 mois, selon les dispositions du CCAP.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-4 du code de la commande publique.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,948.5 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accord cadre à bons de commande, mono-attributaire, conclu sans minimum et avec un maximum en quantité par période de 24 mois fixé par référence.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix unitaire hors taxe de la fourniture au ml - 50% de la note finale Les prix sont analysés sur la base du montant HT total simulé du lot concerné (calculé à partir des quantités estimées définies dans les pièces du marché). Le calcul suivant sera établi : Le maximum de points soit 50 points sera attribué au moins disant. Pour les autres, le calcul suivant s'appliquera : Note du candidat = 50 x (offre moins disante / offre du candidat noté), arrondie au dixième de point.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Sous-critère 1 (10pts) : Analyse de la fiche technique / notice d'utilisation, Sous-critère 2 (40pts) : Analyse sur évaluation ou utilisation en routine dans le laboratoire.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - Un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président

du Tribunal Administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord cadre, conformément aux dispositions des articles L. 551-1 à -12 du code de justice administrative. - Un référé contractuel dans les 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du Code de justice administrative). - Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. - Un recours pour excès de pouvoir et/ou indemnitaire à l'encontre des décisions faisant grief, dans le délai de deux mois à compter de leur publication ou notification. A titre accessoire à un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du code de justice administrative.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : Analyse A1/H (Réalisation 2)

Description : Réactifs Anti-A1, Anti-H

Identifiant interne : 5

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696100 Réactifs de groupage sanguin

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter du 01/11/2024 ou à sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée ferme de 24 mois. A l'issue de la première période de 24 mois, le marché public est reconductible expressément 1 fois pour une nouvelle période de 24 mois, selon les dispositions du CCAP.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture

complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-4 du code de la commande publique.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,880 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accord cadre à bons de commande, mono-attributaire, conclu sans minimum et avec un maximum en quantité par période de 24 mois fixé par référence.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix unitaire hors taxe de la fourniture au ml - 50% de la note finale Les prix sont analysés sur la base du montant HT total simulé du lot concerné (calculé à partir des quantités estimées définies dans les pièces du marché). Le calcul suivant sera établi : Le maximum de points soit 50 points sera attribué au moins disant. Pour les autres, le calcul suivant s'appliquera : Note du candidat = $50 \times (\text{offre moins disante} / \text{offre du candidat noté})$, arrondie au dixième de point.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Sous-critère 1 (10pts) : Analyse de la fiche technique / notice d'utilisation, Sous-critère 2 (40pts) : Analyse sur évaluation ou sur utilisation en routine dans le laboratoire.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - Un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du Tribunal administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord cadre, conformément aux dispositions des articles L. 551-1 à -12 du code de justice administrative. - Un référé contractuel dans les 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du Code de justice administrative). - Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. - Un recours pour excès de pouvoir et/ou indemnitaire à l'encontre des décisions faisant grief, dans le délai de deux mois à compter de leur publication ou notification. A titre accessoire à un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du code de justice administrative.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

Titre : Analyse JK1/JK2 (Réalisation 1)

Description : Réactifs monoclonaux IgM Anti-JK1 (Anti-JKA), Anti-JK2 (Anti-JKB), Témoin

Identifiant interne : 6A

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696100 Réactifs de groupage sanguin

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter du 01/11/2024 ou à sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée ferme de 24 mois. A l'issue de la première période de 24 mois, le marché public est reconductible expressément 1 fois pour une nouvelle période de 24 mois, selon les dispositions du CCAP.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-4 du code de la commande publique.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 97,680 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accord cadre à bons de commande, mono-attributaire, conclu sans minimum et avec un maximum en quantité par période de 24 mois fixé par référence.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix unitaire hors taxe de la fourniture au ml - 40% de la note finale Les prix sont analysés sur la base du montant HT total simulé du lot concerné (calculé à partir des quantités estimées définies dans les pièces du marché). Le calcul suivant sera établi : Le maximum de points soit 40 points sera attribué au moins disant. Pour les autres, le calcul suivant s'appliquera : Note du candidat = 40 x (offre moins disante / offre du candidat noté), arrondie au dixième de point.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Sous-critère 1 (16pts) : Analyse de la fiche technique / notice d'utilisation, Sous-critère 2 (44pts) : Analyse sur évaluation ou sur utilisation en routine dans le laboratoire.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - Un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du Tribunal Administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord cadre, conformément aux dispositions des articles L. 551-1 à -12 du code de justice administrative. - Un référé contractuel dans les 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du Code de justice administrative). - Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. - Un recours pour excès de pouvoir et/ou indemnitaire à l'encontre des décisions faisant grief, dans le délai de deux mois à compter de leur publication ou notification. A titre accessoire à un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du code de justice administrative.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0007

Titre : Analyse JK1/JK2 (Réalisation 2)

Description : Réactifs règlementaires Anti-JK1 (Anti-JKA), Anti-JK2 (Anti-JKB), Témoin

Identifiant interne : 7

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696100 Réactifs de groupage sanguin

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter du 01/11/2024 ou à sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée ferme de 24 mois. A l'issue de la première période de 24 mois, le marché public est reconductible expressément 1 fois pour une nouvelle période de 24 mois, selon les dispositions du CCAP.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-4 du code de la commande publique.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 77,075 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accord cadre à bons de commande, mono-attributaire, conclu sans minimum et avec un maximum en quantité par période de 24 mois fixé par référence.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix unitaire hors taxe de la fourniture au ml - 40% de la note finale Les prix sont analysés sur la base du montant HT total simulé du lot concerné (calculé à partir des quantités estimées définies dans les pièces du

marché). Le calcul suivant sera établi : Le maximum de points soit 40 points sera attribué au moins disant. Pour les autres, le calcul suivant s'appliquera : Note du candidat = 40 x (offre moins disante / offre du candidat noté), arrondie au dixième de point.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Sous-critère 1 (16pts) : Analyse de la fiche technique / notice d'utilisation, Sous-critère 2 (44pts) : Analyse sur évaluation ou sur utilisation en routine dans le laboratoire.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - Un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du Tribunal Administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord cadre, conformément aux dispositions des articles L. 551-1 à -12 du code de justice administrative. - Un référé contractuel dans les 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du Code de justice administrative). - Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. - Un recours pour excès de pouvoir et/ou indemnitaire à l'encontre des décisions faisant grief, dans le délai de deux mois à compter de leur publication ou notification. A titre accessoire à un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du code de justice administrative.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0008

Titre : Analyse FY1/FY2 (Réalisation 1)

Description : Réactifs règlementaires Anti-FY1 (Anti-FYA) - anti-FY2 (Anti-FYB), Témoin

Identifiant interne : 8B

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696100 Réactifs de groupage sanguin

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter du 01/11/2024 ou à sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée ferme de 24 mois. A l'issue de la première période de 24 mois, le marché public est reconductible expressément 1 fois pour une nouvelle période de 24 mois, selon les dispositions du CCAP.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-4 du code de la commande publique.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 46,740 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accord cadre à bons de commande, mono-attributaire, conclu sans minimum et avec un maximum en quantité par période de 24 mois fixé par référence.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix unitaire hors taxe de la fourniture au ml - 40% de la note finale Les prix sont analysés sur la base du montant HT total simulé du lot concerné (calculé à partir des quantités estimées définies dans les pièces du marché). Le calcul suivant sera établi : Le maximum de points soit 40 points sera attribué au moins disant. Pour les autres, le calcul suivant s'appliquera : Note du candidat = 40 x (offre moins disante / offre du candidat noté), arrondie au dixième de point.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Sous-critère 1 (16pts) : Analyse de la fiche technique / notice d'utilisation, Sous-critère 2 (44pts) : Analyse sur évaluation ou sur utilisation en routine dans le laboratoire.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - Un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du Tribunal Administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord cadre, conformément aux dispositions des articles L. 551-1 à -12 du code de justice administrative. - Un référé contractuel dans les 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du Code de justice administrative). - Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. - Un recours pour excès de pouvoir et/ou indemnitaire à l'encontre des décisions faisant grief, dans le délai de deux mois à compter de leur publication ou notification. A titre accessoire à un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du code de justice administrative.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0009

Titre : Analyse FY1/FY2 (Réalisation 2)

Description : Réactifs règlementaires Anti-FY1 (Anti-FYA), Anti-FY2 (Anti-FYB), Témoin

Identifiant interne : 9

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696100 Réactifs de groupage sanguin

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter du 01/11/2024 ou à sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée ferme de 24 mois. A l'issue de la première période de 24 mois, le marché public est reconductible expressément 1 fois pour une nouvelle période de 24 mois, selon les dispositions du CCAP.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-4 du code de la commande publique.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 23,310 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accord cadre à bons de commande, mono-attributaire, conclu sans minimum et avec un maximum en quantité par période de 24 mois fixé par référence.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix unitaire hors taxe de la fourniture au ml - 40% de la note finale Les prix sont analysés sur la base du montant HT total simulé du lot concerné (calculé à partir des quantités estimées définies dans les pièces du marché). Le calcul suivant sera établi : Le maximum de points soit 40 points sera attribué au moins disant. Pour les autres, le calcul suivant s'appliquera : Note du candidat = 40 x (offre moins disante / offre du candidat noté), arrondie au dixième de point.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Sous-critère 1 (16pts) : Analyse de la fiche technique / notice d'utilisation, Sous-critère 2 (44pts) : Analyse sur évaluation ou sur utilisation en routine dans le laboratoire.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - Un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du Tribunal Administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord cadre, conformément aux dispositions des articles L. 551-1 à -12 du code de justice administrative. - Un référé contractuel dans les 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du Code de justice administrative). - Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. - Un recours pour excès de pouvoir et/ou indemnitaire à l'encontre des décisions faisant grief, dans le délai de deux mois à compter de leur

publication ou notification. A titre accessoire à un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du code de justice administrative.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0010

Titre : Analyse FY1 Poly pour UPR

Description : Réactifs Anti-FY1/UPR (Anti-FYA)

Identifiant interne : 10

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696100 Réactifs de groupage sanguin

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter du 01/11/2024 ou à sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée ferme de 24 mois. A l'issue de la première période de 24 mois, le marché public est reconductible expressément 1 fois pour une nouvelle période de 24 mois, selon les dispositions du CCAP.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-4 du code de la commande publique.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 286,400 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accord cadre à bons de commande, mono-attributaire, conclu sans minimum et avec un maximum en quantité par période de 24 mois fixé par référence.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix unitaire hors taxe de la fourniture au ml - 40% de la note finale Les prix sont analysés sur la base du montant HT total simulé du lot concerné (calculé à partir des quantités estimées définies dans les pièces du marché). Le calcul suivant sera établi : Le maximum de points soit 40 points sera attribué au moins disant. Pour les autres, le calcul suivant s'appliquera : Note du candidat = 40 x (offre moins disante / offre du candidat noté), arrondie au dixième de point. L'analyse des échantillons, et par voie de conséquence des offres, prendra en compte le coût global d'utilisation de ce réactif par l'EFS. Au cours des analyses, l'EFS évaluera notamment ce réactif au regard de ses performances en termes de maintien de leur titre attendu avec le niveau de dilution le plus élevé constaté.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Analyse sur évaluation ou sur utilisation en routine dans le laboratoire.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - Un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du Tribunal Administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord cadre, conformément aux dispositions des articles L. 551-1 à -12 du code de justice administrative. - Un référé contractuel dans les 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du Code de justice administrative). - Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. - Un recours pour excès de pouvoir et/ou indemnitaire à l'encontre des décisions faisant grief, dans le délai de deux mois à compter de leur publication ou notification. A titre accessoire à un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du code de justice administrative.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0011

Titre : Analyse MNS3/4 (Réalisation 1)

Description : Réactifs monoclonaux Anti-MNS3 (Anti-S), Anti-MNS4 (Anti-s), Témoin

Identifiant interne : 11A

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696100 Réactifs de groupage sanguin

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter du 01/11/2024 ou à sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée ferme de 24 mois. A l'issue de la première période de 24 mois, le marché public est reconductible expressément 1 fois pour une nouvelle période de 24 mois, selon les dispositions du CCAP.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-4 du code de la commande publique.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 137,640 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accord cadre à bons de commande, mono-attributaire, conclu sans minimum et avec un maximum en quantité par période de 24 mois fixé par référence.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix unitaire hors taxe de la fourniture au ml - 40% de la note finale Les prix sont analysés sur la base du montant HT total simulé du lot concerné (calculé à partir des quantités estimées définies dans les pièces du marché). Le calcul suivant sera établi : Le maximum de points soit 40 points sera attribué au moins disant. Pour les autres, le calcul suivant s'appliquera : Note du candidat = 40 x (offre moins disante / offre du candidat noté), arrondie au dixième de point.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Sous-critère 1 (16pts) : Analyse de la fiche technique / notice d'utilisation, Sous-critère 2 (44pts) : Analyse sur évaluation ou sur utilisation en routine dans le laboratoire.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - Un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du Tribunal Administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord cadre, conformément aux dispositions des articles L. 551-1 à -12 du code de justice administrative. - Un référé contractuel dans les 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du Code de justice administrative). - Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. - Un recours pour excès de pouvoir et/ou indemnitaire à l'encontre des décisions faisant grief, dans le délai de deux mois à compter de leur publication ou notification. A titre accessoire à un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du code de justice administrative.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0012

Titre : Analyse MNS3/4 (Réalisation 2)

Description : Réactifs règlementaires Anti-MNS3 (Anti-S), Anti-MNS4 (Anti-s), Témoin.

Identifiant interne : 12

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696100 Réactifs de groupage sanguin

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter du 01/11/2024 ou à sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée ferme de 24 mois. A l'issue de la première période de 24 mois, le marché public est reconductible expressément 1 fois pour une nouvelle période de 24 mois, selon les dispositions du CCAP.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-4 du code de la commande publique.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 55,440 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accord cadre à bons de commande, mono-attributaire, conclu sans minimum et avec un maximum en quantité par période de 24 mois fixé par référence.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix unitaire hors taxe de la fourniture au ml - 40% de la note finale Les prix sont analysés sur la base du montant HT total simulé du lot concerné (calculé à partir des quantités estimées définies dans les pièces du marché). Le calcul suivant sera établi : Le maximum de points soit 40 points sera attribué au moins disant. Pour les autres, le calcul suivant s'appliquera : Note du candidat = 40 x (offre moins disante / offre du candidat noté), arrondie au dixième de point.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Sous-critère 1 (16pts) : Analyse de la fiche technique / notice d'utilisation, Sous-critère 2 (44pts) : Analyse sur évaluation ou sur utilisation en routine dans le laboratoire.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - Un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du Tribunal Administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord cadre, conformément aux dispositions des articles L. 551-1 à -12 du code de justice administrative. - Un référé contractuel dans les 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du Code de justice administrative). - Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. - Un recours pour excès de pouvoir et/ou indemnitaire à l'encontre des décisions faisant grief, dans le délai de deux mois à compter de leur publication ou notification. A titre accessoire à un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du code de justice administrative.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0013

Titre : Analyse MNS1/2 (Réalisation 1)

Description : Réactifs monoclonaux Anti-MNS1 (Anti-M), Anti-MNS2 (Anti-N), Témoin.

Identifiant interne : 13A

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 33696100 Réactifs de groupage sanguin

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter du 01/11/2024 ou à sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée ferme de 24 mois. A l'issue de la première période de 24 mois, le marché public est

reconductible expressément 1 fois pour une nouvelle période de 24 mois, selon les dispositions du CCAP.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-4 du code de la commande publique.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 19,038 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accord cadre à bons de commande, mono-attributaire, conclu sans minimum et avec un maximum en quantité par période de 24 mois fixé par référence.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix unitaire hors taxe de la fourniture au ml - 40% de la note finale Les prix sont analysés sur la base du montant HT total simulé du lot concerné (calculé à partir des quantités estimées définies dans les pièces du marché). Le calcul suivant sera établi : Le maximum de points soit 40 points sera attribué au moins disant. Pour les autres, le calcul suivant s'appliquera : Note du candidat = 40 x (offre moins disante / offre du candidat noté), arrondie au dixième de point.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Sous-critère 1 (16pts) : Analyse de la fiche technique / notice d'utilisation, Sous-critère 2 (44pts) : Analyse sur évaluation ou sur utilisation en routine dans le laboratoire.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - Un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du Tribunal Administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord cadre, conformément aux dispositions des articles L. 551-1 à -12 du code de justice administrative. - Un référé contractuel dans les 31 jours à compter de la publication d'un

avis d'attribution au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du Code de justice administrative). - Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. - Un recours pour excès de pouvoir et/ou indemnitaire à l'encontre des décisions faisant grief, dans le délai de deux mois à compter de leur publication ou notification. A titre accessoire à un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du code de justice administrative.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0014

Titre : Analyse MNS1/2 (Réalisation 2)

Description : Réactifs règlementaires Anti-MNS1 (Anti-M), Anti-MNS2 (Anti-N), Témoin.

Identifiant interne : 14

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696100 Réactifs de groupage sanguin

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter du 01/11/2024 ou à sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée ferme de 24 mois. A l'issue de la première période de 24 mois, le marché public est reconductible expressément 1 fois pour une nouvelle période de 24 mois, selon les dispositions du CCAP.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-4 du code de la commande publique.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 36,160 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accord cadre à bons de commande, mono-attributaire, conclu sans minimum et avec un maximum en quantité par période de 24 mois fixé par référence.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix unitaire hors taxe de la fourniture au ml - 40% de la note finale Les prix sont analysés sur la base du montant HT total simulé du lot concerné (calculé à partir des quantités estimées définies dans les pièces du marché). Le calcul suivant sera établi : Le maximum de points soit 40 points sera attribué au moins disant. Pour les autres, le calcul suivant s'appliquera : Note du candidat = 40 x (offre moins disante / offre du candidat noté), arrondie au dixième de point.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Sous-critère 1 (16pts) : Analyse de la fiche technique / notice d'utilisation, Sous-critère 2 (44pts) : Analyse sur évaluation ou sur utilisation en routine dans le laboratoire.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - Un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du Tribunal Administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord cadre, conformément aux dispositions des articles L. 551-1 à -12 du code de justice administrative. - un référé contractuel dans les 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du Code de justice administrative). - Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. - Un recours pour excès de pouvoir et/ou indemnitaire à l'encontre des décisions faisant grief, dans le délai de deux mois à compter de leur publication ou notification. A titre accessoire à un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du code de justice administrative.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0015

Titre : Analyse LE1/2 (Réalisation 1)

Description : Réactifs monoclonaux Anti-LE1 (Anti-LEA), Anti-LE2 (Anti-LEB), Témoin.

Identifiant interne : 15A

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696100 Réactifs de groupage sanguin

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter du 01/11/2024 ou à sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée ferme de 24 mois. A l'issue de la première période de 24 mois, le marché public est reconductible expressément 1 fois pour une nouvelle période de 24 mois, selon les dispositions du CCAP.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-4 du code de la commande publique.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 10,346.4 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accord cadre à bons de commande, mono-attributaire, conclu sans minimum et avec un maximum en quantité par période de 24 mois fixé par référence.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix unitaire hors taxe de la fourniture au ml - 40% de la note finale Les prix sont analysés sur la base du montant HT total simulé du lot concerné (calculé à partir des quantités estimées définies dans les pièces du marché). Le calcul suivant sera établi : Le maximum de points soit 40 points sera attribué au moins disant. Pour les autres, le calcul suivant s'appliquera : Note du candidat = 40 x (offre moins disante / offre du candidat noté), arrondie au dixième de point.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Sous-critère 1 (16pts) : Analyse de la fiche technique / notice d'utilisation, Sous-critère 2 (44pts) : Analyse sur évaluation ou sur utilisation en routine dans le laboratoire.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - Un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du Tribunal Administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord cadre, conformément aux dispositions des articles L. 551-1 à -12 du code de justice administrative. - un référé contractuel dans les 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du Code de justice administrative). - Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. - Un recours pour excès de pouvoir et/ou indemnitaire à l'encontre des décisions faisant grief, dans le délai de deux mois à compter de leur publication ou notification. A titre accessoire à un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du code de justice administrative.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0016

Titre : Analyse LE1/2 (Réalisation 2)

Description : Réactifs règlementaires Anti-LE1 (Anti-LEA), Anti-LE2 (Anti-LEB), Témoin.

Identifiant interne : 16

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696100 Réactifs de groupage sanguin

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter du 01/11/2024 ou à sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée ferme de 24 mois. A l'issue de la première période de 24 mois, le marché public est reconductible expressément 1 fois pour une nouvelle période de 24 mois, selon les dispositions du CCAP.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-4 du code de la commande publique.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 9,685 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accord cadre à bons de commande, mono-attributaire, conclu sans minimum et avec un maximum en quantité par période de 24 mois fixé par référence.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix unitaire hors taxe de la fourniture au ml - 40% de la note finale Les prix sont analysés sur la base du montant HT total simulé du lot concerné (calculé à partir des quantités estimées définies dans les pièces du marché). Le calcul suivant sera établi : Le maximum de points soit 40 points sera attribué au moins disant. Pour les autres, le calcul suivant s'appliquera : Note du candidat = 40 x (offre moins disante / offre du candidat noté), arrondie au dixième de point.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :**Type :** Qualité**Description :** Sous-critère 1 (16pts) : Analyse de la fiche technique / notice d'utilisation, Sous-critère 2 (44pts) : Analyse sur évaluation ou sur utilisation en routine dans le laboratoire.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public**Informations relatives aux délais de recours :** Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - Un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du Tribunal Administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord cadre, conformément aux dispositions des articles L. 551-1 à -12 du code de justice administrative. - un référé contractuel dans les 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du Code de justice administrative). - Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. - Un recours pour excès de pouvoir et/ou indemnitaire à l'encontre des décisions faisant grief, dans le délai de deux mois à compter de leur publication ou notification. A titre accessoire à un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du code de justice administrative.**5.1.15 Techniques****Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Montreuil**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Etablissement Français du Sang**Organisation qui signe le marché :** Etablissement Français du Sang**5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0017****Titre :** Analyse Anti-P1 (Réalisation 1)**Description :** Réactifs monoclonaux Anti-P1, Témoin.**Identifiant interne :** 17A**5.1.1 Objet****Nature du marché :** Fournitures**Nomenclature principale (cpv):** 33696100 Réactifs de groupage sanguin**Options :**

Description des options : Le marché public prend effet à compter du 01/11/2024 ou à sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée ferme de 24 mois. A l'issue de la première période de 24 mois, le marché public est reconductible expressément 1 fois pour une nouvelle période de 24 mois, selon les dispositions du CCAP.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-4 du code de la commande publique.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 5,798.5 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accord cadre à bons de commande, mono-attributaire, conclu sans minimum et avec un maximum en quantité par période de 24 mois fixé par référence.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix unitaire hors taxe de la fourniture au ml - 40% de la note finale Les prix sont analysés sur la base du montant HT total simulé du lot concerné (calculé à partir des quantités estimées définies dans les pièces du marché). Le calcul suivant sera établi : Le maximum de points soit 40 points sera attribué au moins disant. Pour les autres, le calcul suivant s'appliquera : Note du candidat = 40 x (offre moins disante / offre du candidat noté), arrondie au dixième de point.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Sous-critère 1 (16pts) : Analyse de la fiche technique / notice d'utilisation, Sous-critère 2 (44pts) : Analyse sur évaluation ou sur utilisation en routine dans le laboratoire.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - Un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président

du Tribunal Administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord cadre, conformément aux dispositions des articles L. 551-1 à -12 du code de justice administrative. - un référé contractuel dans les 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du Code de justice administrative). - Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. - Un recours pour excès de pouvoir et/ou indemnitaire à l'encontre des décisions faisant grief, dans le délai de deux mois à compter de leur publication ou notification. A titre accessoire à un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du code de justice administrative.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0018

Titre : Analyse Anti-P1 (Réalisation 2)

Description : Réactifs règlementaires Anti-P1, Témoin.

Identifiant interne : 18

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696100 Réactifs de groupage sanguin

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter du 01/11/2024 ou à sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée ferme de 24 mois. A l'issue de la première période de 24 mois, le marché public est reconductible expressément 1 fois pour une nouvelle période de 24 mois, selon les dispositions du CCAP.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture

complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-4 du code de la commande publique.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 8,946 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accord cadre à bons de commande, mono-attributaire, conclu sans minimum et avec un maximum en quantité par période de 24 mois fixé par référence.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix unitaire hors taxe de la fourniture au ml - 40% de la note finale Les prix sont analysés sur la base du montant HT total simulé du lot concerné (calculé à partir des quantités estimées définies dans les pièces du marché). Le calcul suivant sera établi : Le maximum de points soit 40 points sera attribué au moins disant. Pour les autres, le calcul suivant s'appliquera : Note du candidat = $40 \times (\text{offre moins disante} / \text{offre du candidat noté})$, arrondie au dixième de point.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Sous-critère 1 (16pts) : Analyse de la fiche technique / notice d'utilisation, Sous-critère 2 (44pts) : Analyse sur évaluation ou sur utilisation en routine dans le laboratoire.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - Un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du Tribunal Administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord cadre, conformément aux dispositions des articles L. 551-1 à -12 du code de justice administrative. - un référé contractuel dans les 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du Code de justice administrative). - Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. - Un recours pour excès de pouvoir et/ou indemnitaire à l'encontre des décisions faisant grief, dans le délai de deux mois à compter de leur publication ou notification. A titre accessoire à un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du code de justice administrative.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0019

Titre : Analyse RH8 (Réalisation 1)

Description : Réactifs monoclonaux Anti-RH8 (Anti-CW), Témoin.

Identifiant interne : 19A

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696100 Réactifs de groupage sanguin

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter du 01/11/2024 ou à sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée ferme de 24 mois. A l'issue de la première période de 24 mois, le marché public est reconductible expressément 1 fois pour une nouvelle période de 24 mois, selon les dispositions du CCAP.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-4 du code de la commande publique.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 16,400 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accord cadre à bons de commande, mono-attributaire, conclu sans minimum et avec un maximum en quantité par période de 24 mois fixé par référence.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix unitaire hors taxe de la fourniture au ml - 40% de la note finale Les prix sont analysés sur la base du montant HT total simulé du lot concerné (calculé à partir des quantités estimées définies dans les pièces du marché). Le calcul suivant sera établi : Le maximum de points soit 40 points sera attribué au moins disant. Pour les autres, le calcul suivant s'appliquera : Note du candidat = 40 x (offre moins disante / offre du candidat noté), arrondie au dixième de point.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Sous-critère 1 (16pts) : Analyse de la fiche technique / notice d'utilisation, Sous-critère 2 (44pts) : Analyse sur évaluation ou sur utilisation en routine dans le laboratoire.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - Un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du Tribunal Administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord cadre, conformément aux dispositions des articles L. 551-1 à -12 du code de justice administrative. - un référé contractuel dans les 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du Code de justice administrative). - Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. - Un recours pour excès de pouvoir et/ou indemnitaire à l'encontre des décisions faisant grief, dans le délai de deux mois à compter de leur publication ou notification. A titre accessoire à un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du code de justice administrative.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0020

Titre : Analyse RH8 (Réalisation 2)

Description : Réactifs règlementaires Anti-RH8 (Anti-CW), Témoin.

Identifiant interne : 20

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696100 Réactifs de groupage sanguin

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter du 01/11/2024 ou à sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée ferme de 24 mois. A l'issue de la première période de 24 mois, le marché public est reconductible expressément 1 fois pour une nouvelle période de 24 mois, selon les dispositions du CCAP.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-4 du code de la commande publique.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 9,519 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accord cadre à bons de commande, mono-attributaire, conclu sans minimum et avec un maximum en quantité par période de 24 mois fixé par référence.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix unitaire hors taxe de la fourniture au ml - 40% de la note finale Les prix sont analysés sur la base du montant HT total simulé du lot concerné (calculé à partir des quantités estimées définies dans les pièces du

marché). Le calcul suivant sera établi : Le maximum de points soit 40 points sera attribué au moins disant. Pour les autres, le calcul suivant s'appliquera : Note du candidat = 40 x (offre moins disante / offre du candidat noté), arrondie au dixième de point.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Sous-critère 1 (16pts) : Analyse de la fiche technique / notice d'utilisation, Sous-critère 2 (44pts) : Analyse sur évaluation ou sur utilisation en routine dans le laboratoire.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - Un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du Tribunal Administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord cadre, conformément aux dispositions des articles L. 551-1 à -12 du code de justice administrative. - un référé contractuel dans les 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du Code de justice administrative). - Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. - Un recours pour excès de pouvoir et/ou indemnitaire à l'encontre des décisions faisant grief, dans le délai de deux mois à compter de leur publication ou notification. A titre accessoire à un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du code de justice administrative.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0023

Titre : Analyse Anti-KEL2 (Réalisation 1)

Description : Réactifs règlementaires Anti-KEL2 (Anti-KELL Cellano), Témoin.

Identifiant interne : 23B

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696100 Réactifs de groupage sanguin

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter du 01/11/2024 ou à sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée ferme de 24 mois. A l'issue de la première période de 24 mois, le marché public est reconductible expressément 1 fois pour une nouvelle période de 24 mois, selon les dispositions du CCAP.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-4 du code de la commande publique.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 18,510 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accord cadre à bons de commande, mono-attributaire, conclu sans minimum et avec un maximum en quantité par période de 24 mois fixé par référence.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix unitaire hors taxe de la fourniture au ml - 40% de la note finale Les prix sont analysés sur la base du montant HT total simulé du lot concerné (calculé à partir des quantités estimées définies dans les pièces du marché). Le calcul suivant sera établi : Le maximum de points soit 40 points sera attribué au moins disant. Pour les autres, le calcul suivant s'appliquera : Note du candidat = 40 x (offre moins disante / offre du candidat noté), arrondie au dixième de point.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Sous-critère 1 (16pts) : Analyse de la fiche technique / notice d'utilisation, Sous-critère 2 (44pts) : Analyse sur évaluation ou sur utilisation en routine dans le laboratoire.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - Un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du Tribunal Administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord cadre, conformément aux dispositions des articles L. 551-1 à -12 du code de justice administrative. - un référé contractuel dans les 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du Code de justice administrative). - Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. - Un recours pour excès de pouvoir et/ou indemnitaire à l'encontre des décisions faisant grief, dans le délai de deux mois à compter de leur publication ou notification. A titre accessoire à un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du code de justice administrative.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0024

Titre : Analyse Anti-KEL2 (Réalisation 2)

Description : Réactifs règlementaires Anti-KEL2 (Anti-KELL Cellano), Témoin.

Identifiant interne : 24

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696100 Réactifs de groupage sanguin

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter du 01/11/2024 ou à sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée ferme de 24 mois. A l'issue de la première période de 24 mois, le marché public est reconductible expressément 1 fois pour une nouvelle période de 24 mois, selon les dispositions du CCAP.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-4 du code de la commande publique.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 19,202 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accord cadre à bons de commande, mono-attributaire, conclu sans minimum et avec un maximum en quantité par période de 24 mois fixé par référence.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix unitaire hors taxe de la fourniture au ml - 40% de la note finale Les prix sont analysés sur la base du montant HT total simulé du lot concerné (calculé à partir des quantités estimées définies dans les pièces du marché). Le calcul suivant sera établi : Le maximum de points soit 40 points sera attribué au moins disant. Pour les autres, le calcul suivant s'appliquera : Note du candidat = 40 x (offre moins disante / offre du candidat noté), arrondie au dixième de point.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Sous-critère 1 (16pts) : Analyse de la fiche technique / notice d'utilisation, Sous-critère 2 (44pts) : Analyse sur évaluation ou sur utilisation en routine dans le laboratoire.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - Un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du Tribunal Administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord cadre, conformément aux dispositions des articles L. 551-1 à -12 du code de justice administrative. - un référé contractuel dans les 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du Code de justice administrative). - Un recours de pleine juridiction en contestation

de la validité du contrat dans les 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. - Un recours pour excès de pouvoir et/ou indemnitaire à l'encontre des décisions faisant grief, dans le délai de deux mois à compter de leur publication ou notification. A titre accessoire à un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du code de justice administrative.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0025

Titre : Analyse Anti KEL3/4 (Réalisation 1)

Description : Réactifs Anti-KEL3 (Anti-KPA), Anti-KEL4 (Anti-KKP), Témoin.

Identifiant interne : 25

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696100 Réactifs de groupage sanguin

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter du 01/11/2024 ou à sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée ferme de 24 mois. A l'issue de la première période de 24 mois, le marché public est reconductible expressément 1 fois pour une nouvelle période de 24 mois, selon les dispositions du CCAP.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-4 du code de la commande publique.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 45,188 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accord cadre à bons de commande, mono-attributaire, conclu sans minimum et avec un maximum en quantité par période de 24 mois fixé par référence.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix unitaire hors taxe de la fourniture au ml - 40% de la note finale Les prix sont analysés sur la base du montant HT total simulé du lot concerné (calculé à partir des quantités estimées définies dans les pièces du marché). Le calcul suivant sera établi : Le maximum de points soit 40 points sera attribué au moins disant. Pour les autres, le calcul suivant s'appliquera : Note du candidat = 40 x (offre moins disante / offre du candidat noté), arrondie au dixième de point.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Sous-critère 1 (16pts) : Analyse de la fiche technique / notice d'utilisation, Sous-critère 2 (44pts) : Analyse sur évaluation ou sur utilisation en routine dans le laboratoire.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - Un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du Tribunal Administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord cadre, conformément aux dispositions des articles L. 551-1 à -12 du code de justice administrative. - un référé contractuel dans les 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du Code de justice administrative). - Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. - Un recours pour excès de pouvoir et/ou indemnitaire à l'encontre des décisions faisant grief, dans le délai de deux mois à compter de leur publication ou notification. A titre accessoire à un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du code de justice administrative.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0026

Titre : Analyse Anti-KEL3/4 (Réalisation 2)

Description : Réactifs Anti-KEL3 (Anti-KPA), Anti-KEL4 (Anti-KPB), Témoin.

Identifiant interne : 26

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696100 Réactifs de groupage sanguin

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter du 01/11/2024 ou à sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée ferme de 24 mois. A l'issue de la première période de 24 mois, le marché public est reconductible expressément 1 fois pour une nouvelle période de 24 mois, selon les dispositions du CCAP.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-4 du code de la commande publique.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 28,065 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accord cadre à bons de commande, mono-attributaire, conclu sans minimum et avec un maximum en quantité par période de 24 mois fixé par référence.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix unitaire hors taxe de la fourniture au ml - 40% de la note finale Les prix sont analysés sur la base du montant HT total simulé du lot concerné (calculé à partir des quantités estimées définies dans les pièces du marché). Le calcul suivant sera établi : Le maximum de points soit 40 points sera attribué au moins disant. Pour les autres, le calcul suivant s'appliquera : Note du candidat = 40 x (offre moins disante / offre du candidat noté), arrondie au dixième de point.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Sous-critère 1 (16pts) : Analyse de la fiche technique / notice d'utilisation, Sous-critère 2 (44pts) : Analyse sur évaluation ou sur utilisation en routine dans le laboratoire.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer :- Un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du Tribunal Administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord cadre, conformément aux dispositions des articles L. 551-1 à -12 du code de justice administrative. - un référé contractuel dans les 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du Code de justice administrative). - Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. - Un recours pour excès de pouvoir et/ou indemnitaire à l'encontre des décisions faisant grief, dans le délai de deux mois à compter de leur publication ou notification. A titre accessoire à un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du code de justice administrative.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0027

Titre : Analyse AGH IgG + C3d

Description : Réactifs Anti-IgG + C3d

Identifiant interne : 27

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696100 Réactifs de groupage sanguin

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter du 01/11/2024 ou à sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée ferme de 24 mois. A l'issue de la première période de 24 mois, le marché public est reconductible expressément 1 fois pour une nouvelle période de 24 mois, selon les dispositions du CCAP.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-4 du code de la commande publique.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 2,225.63 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accord cadre à bons de commande, mono-attributaire, conclu sans minimum et avec un maximum en quantité par période de 24 mois fixé par référence.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix unitaire hors taxe de la fourniture au ml - 45% de la note finale Les prix sont analysés sur la base du montant HT total simulé du lot concerné (calculé à partir des quantités estimées définies dans les pièces du marché). Le calcul suivant sera établi : Le maximum de points soit 45 points sera attribué au moins disant. Pour les autres, le calcul suivant s'appliquera : Note du candidat = 45 x (offre moins disante / offre du candidat noté), arrondie au dixième de point.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 45

Critère :

Type : Qualité

Description : Sous-critère 1 (15pts) : Analyse de la fiche technique / notice d'utilisation, Sous-critère 2 (40pts) : Analyse sur évaluation ou sur utilisation en routine dans le laboratoire.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - Un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du Tribunal Administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord cadre, conformément aux dispositions des articles L. 551-1 à -12 du code de justice administrative. - un référé contractuel dans les 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du Code de justice administrative). - Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. - Un recours pour excès de pouvoir et/ou indemnitaire à l'encontre des décisions faisant grief, dans le délai de deux mois à compter de leur publication ou notification. A titre accessoire à un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du code de justice administrative.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0028

Titre : Analyse AGH IgG

Description : Réactifs Anti-IgG

Identifiant interne : 28

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 33696100 Réactifs de groupe sanguin

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter du 01/11/2024 ou à sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée ferme de 24 mois. A l'issue de la première période de 24 mois, le marché public est

reconductible expressément 1 fois pour une nouvelle période de 24 mois, selon les dispositions du CCAP.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-4 du code de la commande publique.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 17,167.5 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accord cadre à bons de commande, mono-attributaire, conclu sans minimum et avec un maximum en quantité par période de 24 mois fixé par référence.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix unitaire hors taxe de la fourniture au ml - 45% de la note finale Les prix sont analysés sur la base du montant HT total simulé du lot concerné (calculé à partir des quantités estimées définies dans les pièces du marché). Le calcul suivant sera établi : Le maximum de points soit 45 points sera attribué au moins disant. Pour les autres, le calcul suivant s'appliquera : Note du candidat = 45 x (offre moins disante / offre du candidat noté), arrondie au dixième de point.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 45

Critère :

Type : Qualité

Description : Sous-critère 1 (15pts) : Analyse de la fiche technique / notice d'utilisation, Sous-critère 2 (40pts) : Analyse sur évaluation ou sur utilisation en routine dans le laboratoire.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - Un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du Tribunal Administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord cadre, conformément aux dispositions des articles L. 551-1 à -12 du code de justice administrative. - un référé contractuel dans les 31 jours à compter de la publication d'un

avis d'attribution au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du Code de justice administrative). - Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. - Un recours pour excès de pouvoir et/ou indemnitaire à l'encontre des décisions faisant grief, dans le délai de deux mois à compter de leur publication ou notification. A titre accessoire à un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du code de justice administrative.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0029

Titre : Analyse Anti-C3d

Description : Réactifs Anti-C3d

Identifiant interne : 29

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696100 Réactifs de groupage sanguin

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter du 01/11/2024 ou à sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée ferme de 24 mois. A l'issue de la première période de 24 mois, le marché public est reconductible expressément 1 fois pour une nouvelle période de 24 mois, selon les dispositions du CCAP.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-4 du code de la commande publique.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 492.88 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accord cadre à bons de commande, mono-attributaire, conclu sans minimum et avec un maximum en quantité par période de 24 mois fixé par référence.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix unitaire hors taxe de la fourniture au ml - 45% de la note finale Les prix sont analysés sur la base du montant HT total simulé du lot concerné (calculé à partir des quantités estimées définies dans les pièces du marché). Le calcul suivant sera établi : Le maximum de points soit 45 points sera attribué au moins disant. Pour les autres, le calcul suivant s'appliquera : Note du candidat = 45 x (offre moins disante / offre du candidat noté), arrondie au dixième de point.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 45

Critère :

Type : Qualité

Description : Sous-critère 1 (15pts) : Analyse de la fiche technique / notice d'utilisation, Sous-critère 2 (40pts) : Analyse sur évaluation ou sur utilisation en routine dans le laboratoire.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - Un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du Tribunal Administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord cadre, conformément aux dispositions des articles L. 551-1 à -12 du code de justice administrative. - un référé contractuel dans les 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du Code de justice administrative). - Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. - Un recours pour excès de pouvoir et/ou indemnitaire à l'encontre des décisions faisant grief, dans le délai de deux mois à compter de leur publication ou notification. A titre accessoire à un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du code de justice administrative.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0031

Titre : Test élution directe

Description : Coffret pour élution directe

Identifiant interne : 31

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 33696100 Réactifs de groupage sanguin

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter du 01/11/2024 ou à sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée ferme de 24 mois. A l'issue de la première période de 24 mois, le marché public est reconductible expressément 1 fois pour une nouvelle période de 24 mois, selon les dispositions du CCAP.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fourniture complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-4 du code de la commande publique.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 258,500 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accord cadre à bons de commande, mono-attributaire, conclu sans minimum et avec un maximum en quantité par période de 24 mois fixé par référence.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix unitaire hors taxe de la fourniture au ml - 45% de la note finale Les prix sont analysés sur la base du montant HT total simulé du lot concerné (calculé à partir des quantités estimées définies dans les pièces du marché). Le calcul suivant sera établi : Le maximum de points soit 45 points sera attribué au moins disant. Pour les autres, le calcul suivant s'appliquera : Note du candidat = 45 x (offre moins disante / offre du candidat noté), arrondie au dixième de point.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 45

Critère :

Type : Qualité

Description : Sous-critère 1 (15pts) : Analyse de la fiche technique / notice d'utilisation, Sous-critère 2 (40pts) : Analyse sur évaluation ou sur utilisation en routine dans le laboratoire.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - Un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du Tribunal Administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord cadre, conformément aux dispositions des articles L. 551-1 à -12 du code de justice administrative. - un référé contractuel dans les 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du Code de justice administrative). - Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. - Un recours pour excès de pouvoir et/ou indemnitaire à l'encontre des décisions faisant grief, dans le délai de deux mois à compter de leur publication ou notification. A titre accessoire à un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du code de justice administrative.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0032

Titre : Solution de BFI

Description : Milieu basse force ionique

Identifiant interne : 32

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 33696100 Réactifs de groupage sanguin

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter du 01/11/2024 ou à sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée de 24 mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible tacitement 1 fois pour une période de 24 mois, selon les dispositions du CCAP.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fournitures complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-4 du code de la commande publique.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 40,096 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accord cadre à bons de commande, mono-attributaire, conclu sans minimum et avec un maximum en quantité par période de 24 mois fixé par référence.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix unitaire hors taxe de la fourniture au ml - 45% de la note finale Les prix sont analysés sur la base du montant HT total simulé du lot concerné (calculé à partir des quantités estimées définies dans les pièces du marché). Le calcul suivant sera établi : Le maximum de points soit 45 points sera attribué au moins disant. Pour les autres, le calcul suivant s'appliquera : Note du candidat = 45 x (offre moins disante / offre du candidat noté), arrondie au dixième de point.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 45

Critère :

Type : Qualité

Description : Sous-critère 1 (15pts) : Analyse de la fiche technique / notice d'utilisation, Sous-critère 2 (40pts) : Analyse sur évaluation ou sur utilisation en routine dans le laboratoire.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - Un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du Tribunal Administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord cadre, conformément aux dispositions des articles L. 551-1 à -12 du code de justice administrative. - un référé contractuel dans les 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du Code de justice administrative). - Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. - Un recours pour excès de pouvoir et/ou indemnitaire à l'encontre des décisions faisant grief, dans le délai de deux mois à compter de leur publication ou notification. A titre accessoire à un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du code de justice administrative.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0033

Titre : Papaïne liquide en 1 temps

Description : Papaïne liquide en 1 temps prête à l'emploi

Identifiant interne : 33

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 33696100 Réactifs de groupage sanguin

Options :

Description des options : Le marché public prend effet à compter du 01/11/2024 ou à sa date de notification si elle est postérieure à celle-ci, pour une durée de 24 mois. A l'issue de la première période, le marché public est reconductible tacitement 1 fois pour une période de 24 mois, selon les dispositions du CCAP.

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 1

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour l'acquisition de fournitures complémentaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-4 du code de la commande publique.

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 258,090 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Accord-cadre à bons de commande, monoattributaire, conclu sans minimum et avec un montant maximum en quantité par période de 24 mois fixé par référence.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix unitaire hors taxe de la fourniture au ml - 45% de la note finale Les prix sont analysés sur la base du montant HT total simulé du lot concerné (calculé à partir des quantités estimées définies dans les pièces du marché). Le calcul suivant sera établi : Le maximum de points soit 45 points sera attribué au moins disant. Pour les autres, le calcul suivant s'appliquera : Note du candidat = 45 x (offre moins disante / offre du candidat noté), arrondie au dixième de point.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 45

Critère :

Type : Qualité

Description : Sous-critère 1 (15pts) : Analyse de la fiche technique / notice d'utilisation, Sous-critère 2 (40pts) : Analyse sur évaluation ou sur utilisation en routine dans le laboratoire.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 55

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - Un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du Tribunal Administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord

cadre, conformément aux dispositions des articles L. 551-1 à -12 du code de justice administrative. - un référé contractuel dans les 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du Code de justice administrative). - Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. - Un recours pour excès de pouvoir et/ou indemnitaire à l'encontre des décisions faisant grief, dans le délai de deux mois à compter de leur publication ou notification. A titre accessoire à un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du code de justice administrative.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Montreuil

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Etablissement Français du Sang

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

Section 6 - Résultats

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : DIAGAST

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE DIAGAST LOT 1

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 00A24083-01

Titre : Analyse ABO sur plaque

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 02/08/2024

Date de conclusion du marché : 01/10/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : DIAGAST

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE DIAGAST LOT 2

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 00A24083-02

Titre : Analyse groupe phéno (Réalisation 1)

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 02/08/2024

Date de conclusion du marché : 01/10/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : WERFEN

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE WERFEN LOT 3

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 00A24083-03

Titre : Analyse groupe phéno (Réalisation 2)

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 02/08/2024

Date de conclusion du marché : 02/10/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : WERFEN

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE WERFEN LOT 4

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0004

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 00A24083-04

Titre : Analyse A1/H (Réalisation 1)

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 02/08/2024

Date de conclusion du marché : 02/10/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0005

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : GRIFOLS FRANCE

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE GRIFOLS LOT 5

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0005

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 00A24083-05

Titre : Analyse A1/H (Réalisation 2)

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 02/08/2024

Date de conclusion du marché : 01/10/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0006

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : DIAGAST

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE DIAGAST LOT 6

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0006

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 00A24083-06

Titre : Analyse JK1/JK2 (Réalisation 1)

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 02/08/2024

Date de conclusion du marché : 01/10/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0007

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : WERFEN

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE WERFEN LOT 7

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0007

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 00A24083-07

Titre : Analyse JK1/JK2 (Réalisation 2)

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 02/08/2024

Date de conclusion du marché : 02/10/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0008

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : WERFEN

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE WERFEN LOT 8

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0008

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 00A24083-08

Titre : Analyse FY1/FY2 (Réalisation 1)

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 02/08/2024

Date de conclusion du marché : 02/10/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0009

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : DIAGAST

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE DIAGAST LOT 9

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0009

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 00A24083-09

Titre : Analyse FY1/FY2 (Réalisation 2)

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 02/08/2024

Date de conclusion du marché : 01/10/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0010

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : BIORAD FRANCE

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE BIORAD LOT 10

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0010

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 00A24083-10

Titre : Analyse FY1 Poly pour UPR

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 02/08/2024

Date de conclusion du marché : 01/10/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0011

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : GRIFOLS FRANCE

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE GRIFOLS LOT 11

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0011

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 00A24083-11

Titre : Analyse MNS3/4 (Réalisation 1)

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 02/08/2024

Date de conclusion du marché : 01/10/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0012

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : DIAGAST

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE DIAGAST LOT 12

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0012

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 00A24083-12

Titre : Analyse MNS3/4 (Réalisation 2)

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 02/08/2024

Date de conclusion du marché : 01/10/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0013

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : DIAGAST

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE DIAGAST LOT 13

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0013

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 00A24083-13

Titre : Analyse MNS1/2 (Réalisation 1)

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 02/08/2024

Date de conclusion du marché : 01/10/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0014

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : WERFEN

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE WERFEN LOT 14

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0014

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 00A24083-14

Titre : Analyse MNS1/2 (Réalisation 2)

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 02/08/2024

Date de conclusion du marché : 02/10/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0015

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : DIAGAST

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE DIAGAST LOT 15

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0015

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 00A24083-15

Titre : Analyse LE1/2 (Réalisation 1)

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 02/08/2024

Date de conclusion du marché : 01/10/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0016

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : WERFEN

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE WERFEN LOT 16

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0016

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 00A24083-16

Titre : Analyse LE1/2 (Réalisation 2)

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 02/08/2024

Date de conclusion du marché : 02/10/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0017

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : DIAGAST

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE DIAGAST LOT 17

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0017

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 00A24083-17

Titre : Analyse Anti p1 (Réalisation 1)

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 02/08/2024

Date de conclusion du marché : 01/10/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0018

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : WERFEN

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE WERFEN LOT 18

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0018

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 00A24083-18

Titre : Analyse Anti-P1 (Réalisation 2)

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 02/08/2024

Date de conclusion du marché : 02/10/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0019

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : WERFEN

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE WERFEN LOT 19

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0019

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 00A24083-19

Titre : Analyse RH8 (Réalisation 1)

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 02/08/2024

Date de conclusion du marché : 02/10/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0020

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : DIAGAST

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE DIAGAST LOT 20

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0020

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 00A24083-20

Titre : Analyse RH8 (Réalisation 2)

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 02/08/2024

Date de conclusion du marché : 01/10/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0023

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : GRIFOLS FRANCE

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE GRIFOLS LOT 23

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0023

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 00A24083-23

Titre : Analyse Anti-KEL2 (Réalisation 1)

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 02/08/2024

Date de conclusion du marché : 01/10/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0024

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : DIAGAST

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE DIAGAST LOT 24

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0024

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 00A24083-24

Titre : Analyse Anti-KEL2 (Réalisation 2)

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 02/08/2024

Date de conclusion du marché : 01/10/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0025

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : DIAGAST

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE DIAGAST LOT 25

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0025

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 00A24083-25

Titre : Analyse Anti-KEL3/4 (Réalisation 1)

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 02/08/2024

Date de conclusion du marché : 01/10/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0026

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : GRIFOLS FRANCE

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE GRIFOLS LOT 26

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0026

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 00A24083-26

Titre : Analyse Anti-KEL3/4 (Réalisation 2)

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 02/08/2024

Date de conclusion du marché : 01/10/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0027

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : DIAGAST

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE DIAGAST LOT 27

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0027

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 00A24083-27

Titre : Analyse AGH IgG + C3d

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 02/08/2024

Date de conclusion du marché : 01/10/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0028

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : DIAGAST

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE DIAGAST LOT 28

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0028

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 00A24083-28

Titre : Analyse AGH IgG

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 02/08/2024

Date de conclusion du marché : 01/10/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0029

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : DIAGAST

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE DIAGAST LOT 29

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0029

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 00A24083-29

Titre : Analyse Anti-C3d

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 02/08/2024

Date de conclusion du marché : 01/10/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0031

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : WERFEN

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE WERFEN LOT 31

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0031

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 00A24083-31

Titre : Test élution directe

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 02/08/2024

Date de conclusion du marché : 02/10/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0032

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : DIAGAST

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE DIAGAST LOT 32

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0032

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 00A24083-32

Titre : Solution de BFI

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 02/08/2024

Date de conclusion du marché : 01/10/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0033

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : DIAGAST

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE DIAGAST LOT 33

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0033

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 00A24083-33

Titre : Papaine liquide en 1 temps

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 02/08/2024

Date de conclusion du marché : 01/10/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : Etablissement Français du Sang

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Montreuil

Numéro d'enregistrement : 13000686900015

Adresse postale : 7 rue Catherine Puig

Ville : Montreuil

Code postal : 93100

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-montreuil@juradm.fr

Téléphone : +33149202000

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : BIORAD FRANCE

Numéro d'enregistrement : 44999071200019

Adresse postale : 3 boulevard Raymond Poincaré

Ville : Marnes-la-Coquette

Code postal : 92430

Pays : France

Adresse électronique : tenders_france@bio-rad.com

Téléphone : 0080000246723

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0010

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0004

Nom officiel : DIAGAST

Numéro d'enregistrement : 34344537500029

Adresse postale : 251 avenue Eugene Avinee

Ville : Loos

Code postal : 59120

Pays : France

Adresse électronique : ao@diagast.com

Téléphone : +33320965353

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001, LOT-0002, LOT-0006, LOT-0029, LOT-0028, LOT-0027, LOT-0025, LOT-0024, LOT-0020, LOT-0017, LOT-0015, LOT-0013, LOT-0012, LOT-0009, LOT-0032, LOT-0033

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0005

Nom officiel : GRIFOLS FRANCE

Numéro d'enregistrement : 42494220900075

Adresse postale : 24 rue de Prony

Ville : Paris

Code postal : 75017

Pays : France

Adresse électronique : france@grifols.com

Téléphone : +33153530870

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0005, LOT-0011, LOT-0023, LOT-0026

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0006

Nom officiel : WERFEN

Numéro d'enregistrement : 56201026400116

Adresse postale : 88-94 rue André Joineau

Ville : Le Pré Saint Gervais

Code postal : 93310

Pays : France

Adresse électronique : adv@werfen.com

Téléphone : +33182308600

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0003, LOT-0004, LOT-0007, LOT-0008, LOT-0019, LOT-0014, LOT-0016, LOT-0018, LOT-0031

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0007

Nom officiel : Etablissement Français du Sang

Numéro d'enregistrement : 42882285202140

Adresse postale : 20 avenue du Stade de France

Ville : La Plaine Saint Denis

Code postal : 93218

Pays : France

Point de contact : Service Juridique et Commande Publique de l'EFS PACA-Corse

Adresse électronique : marchespublics.alpm@efs.sante.fr

Téléphone : +33491172883

Adresse internet : <http://dondesang.efs.sante.fr>

Profil de l'acheteur : <http://Dondesang.efs.sante.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui signe le marché

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : ae89437f-dc1e-48a7-97c8-d27669e7ccac - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 06/11/2024 à 09:26

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/11/2024